



Union Sportive Bouscataise Tennis de Table

USBTT
30 av Aristide Briand
33110 Le Bouscat
contact@usbtt.com
Tel : 07-81-31-45-88

mardi 1er août 2023

Objet : Rentrée Sportive Saison 2023-2024

Amies, amis pongistes,

Une nouvelle saison commence, avec les inscriptions, et la reprise des entraînements.
Nous vous donnons rendez-vous pour une rentrée administrative :

- Le **mercredi 06 septembre de 17h00 à 18h30** pour les enfants, accompagnés d'un ou des parents.
- Le **mercredi 06 septembre de 18h30 à 20h** pour les adultes.

Concernant les documents à fournir, voici un tableau récapitulatif :

| Nouveau licencié majeur | Renouvellement de licence majeur |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Bordereau de demande de licence✓ Certificat médical | <ul style="list-style-type: none">✓ Bordereau de demande de licence✓ Certificat médical ou✓ Questionnaire de santé si la date du dernier certificat médical est < 3 ans et si aucun « non » sur le questionnaire de santé |

| Nouveau licencié mineur | Renouvellement de licence mineur |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Bordereau de demande de licence✓ Questionnaire de santé✓ Certificat médical plus obligatoire si aucun « non » sur le questionnaire de santé | <ul style="list-style-type: none">✓ Bordereau de demande de licence✓ Questionnaire de santé✓ Certificat médical plus obligatoire si aucun « non » sur le questionnaire de santé |

Pour le règlement des cotisations, le club préconise un paiement par chèque. Le paiement par carte bleu sera possible le mercredi 06 septembre uniquement.



Union Sportive Bouscataise Tennis de Table

Les horaires d'entraînement et le calendrier des compétitions figurent sur un document (pratiques_2023-2024.pdf), joint à ce courrier. Le championnat par équipe débutera le week-end du 23 septembre et le critérium par équipe le vendredi 15 septembre.

Il est donc indispensable que nous disposions de tous les documents le plus rapidement possible.

Nous demandons aux parents des jeunes licenciés, de s'assurer de la présence effective de l'entraîneur à chaque début de séance. Dans le cas d'un empêchement imprévu (et exceptionnel) de l'entraîneur, nous tenons à garantir la sécurité de votre enfant.

Si vous l'autorisez à rentrer seul ou à participer aux entraînements libres, veuillez-nous le signaler sur papier libre. En effet, pendant ces entraînements, il n'y a aucune surveillance, les enfants qui pourraient être présents sont sous la responsabilité des parents.

Afin de pouvoir pratiquer dans les meilleures conditions, nous demandons à chacun de se munir pour chaque entraînement d'une tenue sportive : short, tee-shirt. Les chaussures de salle sont obligatoires. **Lors de l'inscription et tout au long de l'année, nous proposons des raquettes à des prix allant de 25€ à 45 € ainsi que des housses pour raquette à 8€.**

Comme les années précédentes, vous ne recevrez aucun courrier postal de la part du club. Le courrier électronique (e-mail) sera notre principal outil de communication.

Nos messages se verront attribuer trois niveaux de priorités selon leur contenu :

- **IMPORTANT** : Évènement interne à l'association (AG, tournoi du club etc...).
- **CONVOCATION** : Le joueur concerné - vous ou votre enfant - est convoqué pour un tournoi ou une compétition officielle
- **INFO**

Merci de ne pas effacer les mails provenant du club, ils contiennent des informations très utiles !

Autre source d'information : notre site Internet www.usbtt.com.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne fin de vacances,

Sportivement,

Union Sportive Bouscataise tennis de table